



Transport scolaire - Carte scolaire SCOL'R



Transport des élèves :

Créé en 1969, le Syndicat Intercommunal de Transports d'Élèves (SITE) de Beaumont-sur-Oise | L'Isle Adam a vécu.

Chargé d'organiser les services spéciaux de transport public routiers réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaires), ce syndicat regroupait 24 communes du Val-d'Oise dont Parmain et permettait à près de 2 000 élèves de rejoindre 16 établissements scolaires (10 collèges et 6 lycées).

Depuis septembre 2025, Île-de-France Mobilités a repris la compétence en matière de services spéciaux de transport public routiers réservés aux élèves (CSS) pour l'ensemble des communes du SITE.

Dans ce cadre, IDFMobilités sera désormais chargée de :

- Traiter les demandes de cartes Scol'R.
- Organiser les circuits en lien avec les transporteurs.
- Vérifier et régler les factures.
- Contrôler la conformité des points d'arrêt.
- Assurer le suivi de la qualité de service, notamment par des contrôles sur le terrain.
- Gérer les incivilités signalées.
- Collaborer directement avec les établissements scolaires dont notamment pour anticiper d'éventuelles modifications ponctuelles d'horaires.

Les inscriptions et les paiements de la carte Scol'R se font en ligne, à partir d'un pc ou d'un smartphone, sur le lien : www.iledefrance-mobilites.fr.

Les inscriptions et les paiements de en ligne sont à privilégier. En cas d'impossibilité, il est possible de se rendre 21 rue du Petit Albi – Parc de l'Horloge – 95800 CERGY, aux jours et horaires suivants :

- Du 12 juin au 31 août les lundis et mardis : 9h à 12h / 14h à 16h
- A compter du 1er septembre les mercredis : 9h à 12h / 14h à 16h

Le service des circuits spéciaux scolaires peut être contacté sur l'adresse : css95@iledefrance-mobilites.fr

Contact

Île-de-France Mobilités : 01 34 20 52 70

css95@iledefrance-mobilites.fr

Liens utiles

[Carte SCOL'R](#)